
Prévoyance.ne

Intervention du président de groupe des vert'libéraux
Grand Conseil de Neuchâtel – 25 juin 2013

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Chacune, chacun d'entre nous a déjà éprouvé ce sentiment très fort : le vertige. Depuis quelques semaines, les Vert'libéraux et moi-même ressentons un fort vertige. Le mot vertige, chers collègues dit « retournement », « rupture », « changement décisif », pensez au vertige de l'amour qui nous fait tout créer et remettre en cause, au vertige de savoir que nous sommes mortels, au vertige de la liberté où tout est possible, au vertige du temps qui nous confronte aux conséquences de nos choix.

Vertige, aujourd'hui, de l'exercice de nos responsabilités.

2.1 milliards de sous-couverture

Une sous-couverture 1.5 fois supérieur à la dette de notre canton.

Le maintien d'un régime largement dépassé, celui de la primauté des prestations, en vigueur dans moins de 6% des Caisses en Suisse.

Une gestion politique menée avec une répétitive irresponsabilité et ceci dès l'origine de la Caisse.

Devant ce gouffre béant, nos intelligences laissent place à une angoisse qui noue nos estomacs.

Aujourd'hui, chers collègues, l'enjeu de la Caisse de Pensions, l'enjeu de notre Caisse de Pensions nous mène à la dimension vertigineuse de nos responsabilités de femmes et d'hommes politiques.

Nous déciderons, par l'importance des sommes en jeu, par l'importance des conséquences politiques d'une telle gestion calamiteuse, de l'avenir d'un canton, de l'avenir de notre canton de Neuchâtel.

La figure du destin que nous allons dessiner par nos décisions va nous conduire à définir la hauteur, la largeur et la profondeur de notre mission et notre responsabilité de parlementaire.

Bien entendu, nous allons évoquer le financement, l'absence de couverture de nos engagements; bien entendu, nous devons traiter du devenir des retraités de la fonction publique, mais nous allons surtout nous inscrire dans un moment historique: en réglant courageusement cet héritage toxique d'un passé irrespectueux des générations en devenir, nous allons susciter la tonicité, nous allons susciter votre responsabilité nécessaire pour ouvrir un avenir serein au sein de la gouvernance de prévoyance.ne.

Les Vert'libéraux, nouvellement présents parmi vous, fiers et heureux d'une telle élection, veulent pleinement participer à la construction d'un nouveau pacte politique: au-delà des clivages politiques, au-delà de la pseudo mystique infectieuse des droits acquis, au-delà des mesquins intérêts personnels, nous vous invitons à prendre à cœur et à corps ce problème avec la verticalité de la vue d'ensemble et avec l'horizontalité du long terme.

Chers collègues, nous sommes devant un gouffre vertigineux; seule la clairvoyance assumée créera le chemin de la solution!

Les faits sont prodigieusement dramatiques. Voici pour rappel les principales raisons de cette sous-couverture de 2.1 milliards :

- a) Un régime de primauté parfaitement inéquitable. On accepte l'idée de percevoir un montant de retraite, sans y avoir suffisamment contribué. Un régime de primauté des prestations qui à lui seul est responsable d'un tiers, soit d'environ 700 millions de la sous-couverture actuel de la Caisse.
- b) Des avantages parfois indécents sous le couvert d'une autorité quelquefois 'trop' bienveillante à l'égard des siens.

- c) Des investissements, tant immobiliers que mobiliers malheureux, relevant parfois davantage d'une roulette malchanceuse.
- d) Des investissements. des engagements transférés par l'Etat dont le budget ne permettait pas la réalisation.
- e) Des erreurs de conduite d'hommes politiques irresponsables qui discréditent la fonction même de représentant du peuple. Honte à ceux qui ont abusé de leur position. Honte à ceux qui ont utilisé la Caisse de pensions comme un outil électoraliste.

Les réalités sont choquantes pour les Vert'libéraux. On n'a pas le droit d'opposer une génération à une autre, de faire financer une génération par une autre... Et pourtant, nous nous sommes prêtés à ce jeu de l'avion, de la pyramide de Ponzi sans embarras, avec la naïveté malsaine que le futur guérira nos erreurs.

Du point-de-vue des Vert'libéraux, le projet du conseil d'Etat ne tient pas suffisamment compte des décisions que nous devons impérativement prendre.

1. L'introduction d'une mesure impérative, s'agissant de la primauté des cotisations. Est-ce que la responsabilité de sa retraite dépend seulement de la manne étatique ou est-ce que ma retraite d'employé de la fonction publique dépend aussi et surtout de mes cotisations et de celles de mon employeur ? Autrement dit, est-ce que les retraites doivent dépendre d'une solidarité financée par tous les citoyens ou par la contribution de chacune et chacun et de son employeur ?
2. L'adaptation de l'âge de la retraite nous paraît insuffisante, considérant que depuis 1985 l'espérance de vie a augmenté de 3 ans.
3. Un conseil d'administration qui à toute l'attitude, s'agissant de l'indexation des salaires. A quand, un nouveau conflit d'intérêt ? Un Madoff social programmé ?

Prise de position du groupe vert'libéral et compte tenu de l'urgence de la situation :

1. Le groupe Vert'libéral acceptera le « vote d'entrée en matière ».

2. Le groupe Vert'libéral acceptera le projet de loi portant modification de la loi du CE, sous réserve de l'acceptation des amendements relatifs à une introduction plus rapide de la primauté des cotisations.

Les vert'libéraux revendiquent l'équité et l'égalité de traitement. Il s'agit bien de cela aujourd'hui entre des salariés aux régimes différents. On ne transige pas avec l'égalité entre les générations. La vraie générosité, c'est celle qu'on offre à la collectivité avant celle qu'on s'applique à soi-même.

Le monde change. Le droit ce n'est pas la crispation sur les acquis passés, c'est la responsabilité solidaire face à l'avenir !

Voltaire a raison : C'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi. Donc dans l'excellence de leurs services, les fonctionnaires doivent aussi inscrire une forme de solidarité intergénérationnelle.

Nous savons, Mesdames et Messieurs les députés qui travaillez au sein de la fonction publique que dans votre mission au service de la population vous saurez préserver l'intérêt général. La noblesse de votre mission, à laquelle les Vert'libéraux croient profondément devrait se manifester dans une décision qui crée non seulement une défense légitime de vos intérêts, mais aussi créera une haute et grande légitimité de votre service pour l'Etat et les femmes et les hommes qui vivent dans notre chère république.

On a ainsi une magnifique opportunité de réparer les erreurs du passé et de construire – ensemble - l'avenir d'un canton que nous voulons à la hauteur de l'amour que nous lui portons.

Soyons courageux, donnons-nous des règles réalistes, durables, responsables. Votons une entrée en matière, décidons de solder plus rapidement le passé, acceptons les amendements qui vont dans le sens d'une prévoyance par primauté des cotisations.

Devant le vertige abyssal de Prévoyance.ne, prenons la voie sereine de la détermination.

Regardons-nous, nous sommes devant un immense avenir, un avenir historique qui dépend de la manière dont nous assumerons nos responsabilités !

Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'avoir raison en tant que parti, fut-il nouveau. Aujourd'hui, notre parlement doit devenir un faiseur de ponts entre le futur et le passé, entre les générations, entre la fonction publique et les citoyennes et les citoyens, entre les députés et l'exécutif, entre nos électeurs et nous tous.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, nous sommes tous sur la crête d'une décision forte. Permettez-moi d'appeler de mes vœux, permettez au Vert'libéraux de vous inviter à la juste décision, Permettez-vous avec nous, d'oser l'audace d'affronter nos responsabilités.

Ainsi, cela nous donnera le courage de faire un changement, cela nous donnera le courage, de faire un changement décisif !

Merci.

Raphaël Grandjean

Président des Vert'libéraux neuchâtelois

Neuchâtel, le 25 juin 2013